

Caisse de pension BKW

L'exercice 2023

en bref

Aperçu introductif

Pour l'exercice 2023, les résultats de la CP BKW sont nettement meilleurs que ceux de l'exercice précédent. La performance globale a atteint la valeur réjouissante de 5,6 % (–9,4 % en 2022). Fin 2023, le degré de couverture actuariel se situait à une valeur de 111,2 % (106,5 % en 2022).

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil de fondation de la CP BKW s'est penché sur les affaires réglementaires et sur diverses thématiques en lien avec la prévoyance. E. a., il a adopté un concept portant sur la participation appropriée et équilibrée des parties prenantes à la situation financière de la Caisse. Dans ce sens, il a fixé le taux d'intérêt des capitaux d'épargne des assurés actifs à 1,75 % en 2024 (2022: 1,25 %) et a décidé de verser aux bénéficiaires de rentes un paiement unique en décembre 2023 à titre de supplément de renchérissement. Il a laissé les rentes en cours inchangées pour l'année 2024. En lien avec la révision de la loi sur la protection des données, le Conseil de fondation a pris les décisions nécessaires. Il a également réduit le nombre total de membres du conseil de fondation de 14 à 12 personnes à partir du printemps 2024 et a fixé les modalités d'élection des représentants des salariés pour la période 2024–2028. Enfin, il a, dans ce contexte, défini le profil général pour les membres du Conseil de fondation. La période de mandat en cours se terminera avec la séance de printemps 2024.

Au cours de l'exercice 2023 les personnes suivantes ont intégré le Conseil de fondation: Christian Bigler (pour Stefan Woodtli), Karin Hunziker (pour Sibylle Remund), Mischa Oesch (pour Michael Eberhardt), Nadine Spinnler (pour Marion Kehrl), ainsi que Dr. Martin Zwyssig (pour Ronald Trächsel, vice-président). Le Conseil de fondation a élu Dr. Martin Zwyssig comme nouveau vice-président du Conseil de fondation et comme membre de la Commission des placements de capitaux, avec effet au 1^{er} juillet 2023.

A intervalles réguliers, l'Administration de la Caisse a informé le Conseil de fondation sur l'évolution de la situation financière et actuarielle de la CP BKW.

Les assurés qui souhaitent consulter le rapport de gestion complet (en langue allemande), incluant les comptes annuels 2023 et les annexes, et tel qu'examiné par l'organe de révision ainsi qu'approuvé par le Conseil de fondation, peuvent le télécharger depuis le site Intranet de la Caisse de pension ou être obtenu auprès de la CP BKW.

Berne, le 1^{er} mai 2024

Chiffres-clés

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Nombre total des assurés	5 529	5 254
dont assurés actifs	3 702	3 425
dont bénéficiaires de rentes	1 827	1 829
Nombre de sociétés affiliées	24	25
Total des placements, en millions de CHF	1 947	1 866
Réserves de fluctuation de valeurs, en millions de CHF	190	110
Performance annuelle globale (performance nette)	5,6 %	-9,4 %
Frais de gestion de fortune (TER)	0,33 %	0,33 %
Bases actuarielles	LPP 2020 Tables générationnelles	LPP 2020 Tables générationnelles
Taux d'intérêt technique	1,5 %	1,5 %
Taux de conversion pour l'âge de 65 ans	5,133 %	5,133 %
Degré de couverture actuariel	111,2 %	106,5 %

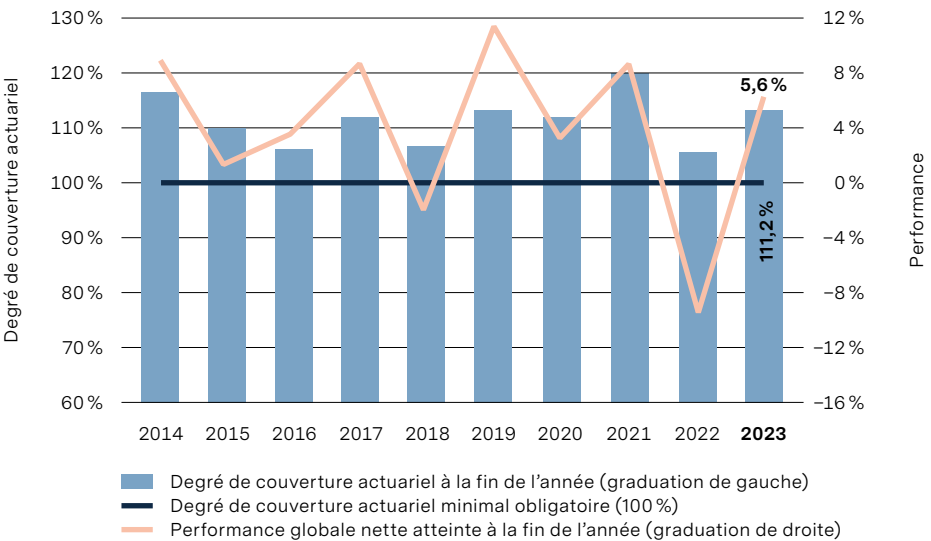
Changement au niveau de la présidence du Conseil de fondation

A la fin de la période de mandat, soit au 1^{er} mai 2024, Heinz Raaflaub se retirera du Conseil de fondation, après y avoir siégé pendant de très nombreuses années. Dans les fonctions de président du Conseil de fondation et de membre de la Commission des placements de capitaux, il a marqué de son empreinte le devenir de la Caisse de pension BKW. La direction du groupe BKW et le Conseil de fondation remercient très chaleureusement Heinz Raaflaub pour son engagement au service de la Caisse de pension BKW et de ses destinataires, tout à la fois perspicace, compétent et couronné de succès. En tant que nouveau président, le Conseil de fondation a élu l'actuel vice-président, Dr. Martin Zwysig, CFO du Groupe BKW.

Résultat de l'exercice

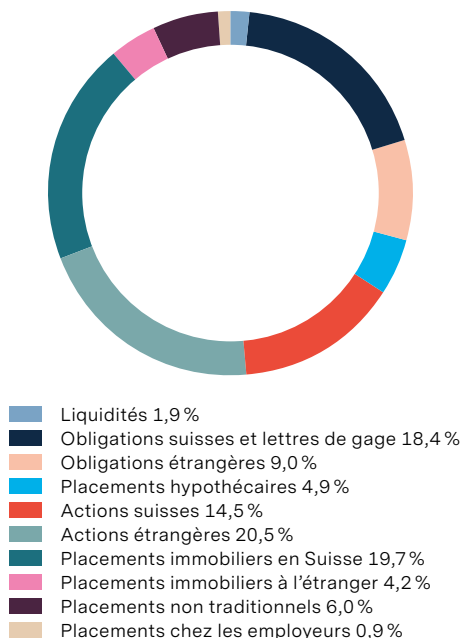
Grâce à la performance globale de 5,6 % (contre –9,4 % l'année précédente), la valeur du degré de couverture actuariel a pu être élevée à 111,2 % à fin 2023 (contre 106,5 % l'année précédente). Les réserves de fluctuation de valeurs ont augmenté en conséquence, mais elles sont encore d'environ un tiers inférieures à leur valeur de consigne, et il convient donc de continuer à les alimenter.

Après une poussée inattendue en novembre et en décembre, l'année boursière 2023 s'est close sur un bilan décidément positif. Plus particulièrement, le marché des actions américaines a tiré profit d'un climat de consommation favorable et de l'évolution des grandes sociétés technologiques. Face à ces fortes hausses de cours, le marché suisse, de type défensif, n'a pas pu rivaliser. Après des performances décevantes l'année précédente, les obligations produisent à nouveau des rendements positifs. Quant aux placements immobiliers directs de la Caisse, ils continuent à se caractériser par leur stabilité et leur fiabilité. Ayant réalisé une performance globale de 5,6 % sur la base de sa stratégie de placement, la Caisse de pension BKW se situe dans la première moitié du peloton lorsqu'on la compare aux autres caisses de pension suisses.



Placements de capitaux

Au 31 décembre 2023, la fortune de placement s'élevait à quelque 1,9 milliards de CHF, et elle était investie dans les catégories de placement suivantes:



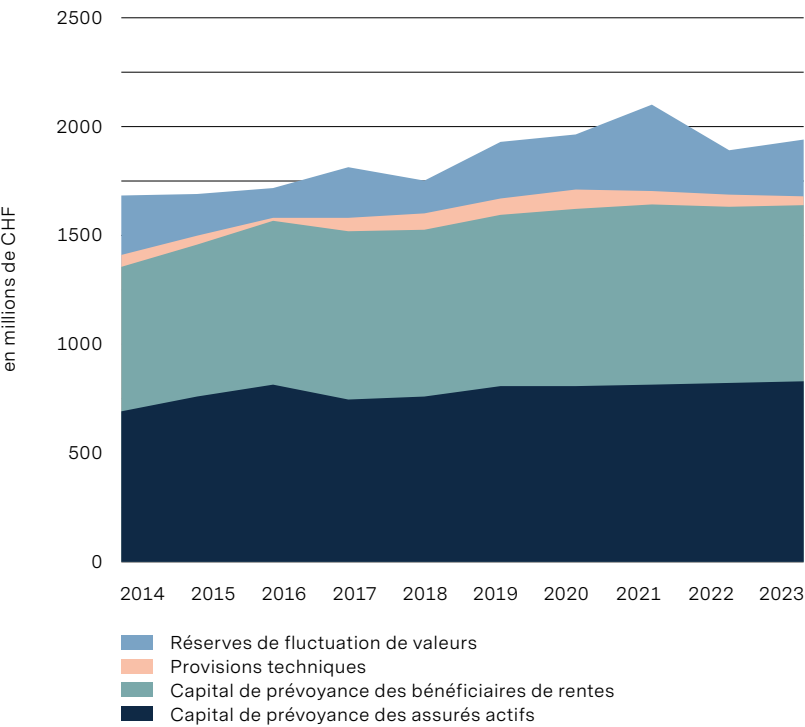
La stratégie de placement à long terme est établie par le Conseil de fondation, et sa mise en œuvre vise une répartition sur une grande diversité de catégories de placement, de marchés financiers et de monnaies. Cette large diversification assure une plus grande stabilité à long terme et une meilleure répartition des risques. L'attente de rendement moyen à long terme qui en résulte se situe actuellement à une valeur nette d'environ 3,0 % (déduction faite des frais).

Au niveau de la mise en œuvre de sa stratégie de placement, la Caisse de pension BKW tient compte de critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (critères ESG). L'approche en matière de durabilité est centrée sur les indices suivants: «engagement» (dialogue direct, affiliations), exercice des droits de vote, critères négatifs (exclusions), critères positifs (intégration, «best in class», principes en matière de construction et de rénovation). De plus amples informations à ce sujet ainsi que sur les droits de vote d'actionnaire exercés sont disponibles sur le site www.pkbnk.ch. En outre, les assurés ont accès à un rapport de durabilité spécifique de la Caisse de pension BKW.

Evolution du capital de prévoyance et des réserves de fluctuation de valeurs

Le capital de prévoyance se compose du capital des assurés actifs ainsi que du capital des bénéficiaires de rentes, qui représentent des totaux plus ou moins équivalents. Le capital de prévoyance et les provisions techniques constituent ensemble les engagements de la Caisse de pension. Si la fortune disponible de la Caisse de pension est supérieure au total de ses engagements, la différence est comptabilisée en tant que réserves de fluctuation de valeurs. Celles-ci servent à compenser les effets des fluctuations sur les marchés financiers et permettent ainsi de garantir la réalisation durable du but de prévoyance.

Le capital de prévoyance des assurés actifs est défini comme la somme des avoirs individuels de tous les assurés actifs à la fin de l'année. Quant au capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes ainsi qu'aux provisions techniques, les valeurs respectives de ces positions sont recalculées chaque année par l'expert en prévoyance professionnelle, en appliquant des méthodes actuarielles reconnues.



Organisation

Conseil de fondation*

Représentants des employeurs

- **Heinz Raaflaub**, président, Muri b.Bern (BKW)
- **Dr. Martin Zwyssig**, vice-président, CFO BKW Group, BKW Management AG (BKW)
- **Daniela Aeberhard**, responsable du procès-verbal, responsable Human Resources, BKW Management AG (BKW)
- **Christian Bigler**, CFO, Kraftwerke Oberhasli AG
- **Marlotte Faoro**, responsable Human Resources, Arnold AG (BKW Infra Services)
- **Karin Hunziker**, responsable Human Resources, BKW Building Solutions AG (BKW Building Solutions)
- **Stefan Witschi**, chef Management Réseau de distribution, BKW Energie AG (BKW)

*Tous les membres du Conseil de fondation sont affiliés à la Caisse de pension BKW en qualité d'assurés. Le mandat réglementaire des membres du Conseil de fondation est de quatre ans. La période de mandat actuelle se terminera au printemps 2024.

Représentants des salariés

- **Reto Brotschi**, monteur responsable de chantier, ISP Electro Solutions AG (BKW Building Solutions)
- **Marcel Dörr**, chef Fabrication Grimsel Hydro, Kraftwerke Oberhasli AG
- **Barbara Liechti**, cheffe Gestion des constructions, BKW Engineering, BKW Energie AG (BKW)
- **Mischa Oesch**, Analyste Commerce, unité commerciale Controlling Energy Markets, BKW Energie AG (BKW)
- **Nadine Spinnler**, assistance CEO, Arnold AG (BKW Infra Services)
- **Daniel Steffen**, chef Corporate Finance, unité commerciale Finance & Controlling, BKW Management AG (BKW)
- **Regina Steffen**, assistance Board-Office, Legal Services, BKW Management AG (BKW)

Commission des placements de capitaux

- Dr. Martin Zwyssig (présidence)
- Heinz Raaflaub

- Daniel Steffen
- Remo Keller
- Andreas Tödtli (membre sans droit de vote)

Expert en matière de placement

PPCmetrics SA

Expert en prévoyance professionnelle

Libera SA

Organe de révision

Ernst & Young SA

Autorité de surveillance

Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF)

Gérant

Remo Keller, lic. iur., Gérant de caisses de pension avec diplôme fédéral

Administration

Moserstrasse 2, 3013 Berne
(adresse postale: Viktoriaplatz 2, 3013 Berne)



Pensionskasse BKW
Caisse de pension BKW

Viktoriaplatz 2
3013 Bern
T 058 477 56 21
info@pkbkw.ch
www.pkbkw.ch